

18 FR.
PAR AN.

LE RÉPUBLICAIN

JOURNAL DE LYON.

5 CENT.
LE NUMÉRO.

ABONNEMENTS.			ON S'ABONNE		RÉDACTION.		ADMINISTRATION.		ANNONCES.	
Un an	Lyon. 18 »	Rhône. 22 »	Dép ^{ts} . 30 »	A LYON, rue Centrale, 3.	Les communications concernant la rédaction	Tout ce qui concerne l'administration doit	Le Prix des Annonces est de 25 cent. la ligne.		Le Prix des Réclames est de 50 cent. la ligne.	
Six mois	9 »	12 »	15 »	A PARIS, chez LÉJOLIVET et Comp., rue Notre-Dame-des-Victoires.	doivent être adressées au citoyen GRIGNAND.	être adressé au citoyen BOREL, gérant.	Les annonces concernant les associations ouvrières		seront insérées gratis.	
Trois mois . . .	4 50	6 »	7 50	BUREAUX, rue Centrale, 3.	Toutes lettres et paquets non affranchis	(Affranchir.)				
					sont expressément refusés.					

Lyon, 28 avril.

Comité central démocratique.

Les comités cantonnaires n'ayant pas achevés leurs travaux, le Comité central n'a pu former sa liste de candidats. Après une discussion sur la nécessité de présenter promptement la liste et de s'entourer en même temps des vœux politiques de toutes les parties du département, le Comité s'est ajourné à demain dimanche.

Les républicains de la forme.

Depuis longtemps, en France, le Peuple a su distinguer ses véritables amis parmi les gens qui faisaient de l'opposition à la royauté; il a parfaitement pu apprécier ceux qui faisaient de la lutte en amateurs, tout en partageant les profits de l'ordre social, et ceux qui voulaient sérieusement faire descendre dans tous les rangs de la société les bienfaits de la science économique et l'enseignement radical de la formule placée aux frontons de tous nos édifices.

Le Peuple ne veut pas plus de la République de marchands et d'agitateurs, que voudrait nous donner monsieur de Girardin, que de la république d'épauliers et de capitalistes, que voudrait nous donner le National.

Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est la République de tout le monde.

Le travailleur des villes et des campagnes commence à s'apercevoir que jusqu'à ce jour il n'a travaillé que pour engraisser l'oisiveté de quelques parasites orgueilleux.

Désormais il voudra travailler pour lui, — c'est ainsi que doit se fonder la vraie propriété.

Dans la loi de l'avenir, toute possession qui ne sera pas le fruit du travail ou ne concourra pas au bonheur de tous sera réputée vol et puni comme tel.

En effet, qu'importe au Peuple que la haute bourgeoisie ait remplacé la noblesse? On a changé la nature du privilège, mais son résultat est le même: misère, ignorance et oppression des producteurs.

Qu'importe au bonheur de nos familles qu'un banquier soit l'égal d'un duc et pair et que la royauté du capital ait remplacé la royauté de droit divin.

Ce que nous voulons, c'est l'abolition de toute royauté.

Nous appelons le règne de la justice sur terre; tant qu'il ne sera pas arrivé, nous protesterons et travaillerons à son avènement.

Et pour atteindre plus promptement le but, point de conciliation avec les ennemis du principe d'égalité dont l'application fera cesser bien des douleurs.

Les transactions avec l'injustice sont des pactes honteux qui pèsent sur la conscience des partis. Les adroits en font

leur profit, mais le Peuple reste dans l'humiliation et la misère. Le paysan reste soumis au percepteur et à l'usurier, comme l'ouvrier à l'exploiteur et le marchand au banquier. Tous restent sous la domination du capital.

Le cri de ralliement de la République démocratique et sociale doit être: A bas les voleurs et les intrigants.

Plus de ces petites églises qui ont des vœux et des intérêts à part dans la grande famille humaine et voudraient se faire admettre au futur concile de l'humanité.

Quiconque n'est pas pour le Peuple et la justice absolue doit être rejeté dans la fosse aux royalistes.

Qui donc a perdu la révolution en s'alliant aux royalistes contre le Peuple? Qui donc en mai, au lieu d'écouter la demande des pétitionnaires qui voulaient sauver la révolution européenne, les a entraînés dans un acte insensé dans des vœux que l'avenir dévoilera. On plaint hypocritement les victimes, aujourd'hui que l'on n'attend rien du pouvoir. Alors, on leur jetait l'insulte et la boue. On les traînait à Vincennes!

Qui donc a exécuté la grande hécatombe de juin, cette large tache de sang qui couvre un des feuillets de notre histoire?

L'honneur et le profit des pontons, des conseils de guerre, des déportations en masse, ne doivent-ils pas être partagés entre les royalistes et ces républicains incolores et douteux qui n'ont pris le pouvoir que pour faire détester la République et la livrer à ses ennemis.

Rentrez dans votre impuissance, et le Peuple vous pardonnera. Mais pour Dieu ne comptez pas sur nous, nous ne voulons pas compter avec vous.

Qui donc voudrait de l'alliance avec messieurs Cavaignac, Marrast, Bastide, Buchez, Recurt, Trélat, Garnier-Pagès, Duclerc, Goudchaux et leurs adhérents de province.

Il faut, dites-vous, sauver la République, pas la vôtre, elle est éternellement morte; — si vous êtes sincère dans votre retour. Faites amende honorable, revêtez le cilice, demandez pardon aux martyrs, et priez pour le Peuple que vous avez livré aux bêtes.

Quand vous serez purifiés de vos iniquités, venez à nous, nous marcherons ensemble à l'ennemi.

Hier, dès deux heures de l'après-midi, une nuée d'agents gardaient notre porte à vue, prenant le signalement des soldats et des citoyens qui venaient dans nos bureaux. Ils ont commencé leur journée par l'arrestation de plusieurs personnes qui leur parurent sans doute suspectes de républicanisme. Mais les militaires arrivèrent bientôt par centaines à la fois, et, en une heure, nous leur eûmes distribué une quantité considérable de numéros.

A cinq heures, toute la police de la ville, les commissaires de quartiers y compris, furent sur pieds. A 6 heures une compagnie du 6^e léger était rangée en bataille sur le trottoir pour intercepter l'entrée de nos bureaux. La cour de la Préfecture était remplie de troupes de ligne et de gendarmes; les patrouilles circulaient dans la rue et sur la place de la Préfecture, conduites par des agents de police. Un grand nombre d'ouvriers, de militaires et même de femmes ont été arrêtés. Un mot, un geste suffisait pour motiver une arrestation. Les agents se ruaient sur les citoyens inoffensifs, les faisaient entourer par les soldats et s'emparaient de leurs personnes. Nous avons été témoins de plusieurs faits d'une brutalité révoltante et digne des plus mauvais jours de la monarchie. Il semble vraiment que les hommes de la police aient perdu tout sentiment humain!

Si nous sommes bien informés, le nombre des arrestations, pendant ces deux jours, s'élève à plus de deux cents. L'irritation était grande. Cependant, grâce à la sagesse du Peuple, aucune collision n'a eu lieu et la foule s'est dissipée de bonne heure. Le Peuple commence à voir le piège qu'on voudrait lui tendre et il reste impassible aux provocations des agents soudoyés du royalisme. Nos frères de l'armée, eux aussi, ont été admirables d'intelligence. Connaissant la consigne de leurs camarades qui étaient chargés de leur défendre l'entrée de nos bureaux, ils n'ont fait aucune tentative pour la violer. Ceux-ci ont manifesté hautement à plusieurs citoyens le chagrin qu'ils éprouvaient d'être obligés de servir d'instruments aux exploits de la police.

Par la lettre suivante, que nous avons reçue avant-hier, nos amis jugeront si nous avons eu raison de les inviter au calme:

« Lyon, le 27 avril 1849.

« Citoyen Rédacteur du *Républicain*,
« Je suis un des plus dévoués à la cause républicaine démocratique et sociale, et cependant je suis employé dans cette honteuse horde de suppôts de la police secrète. Mais, croyez-le bien, je ne me suis introduit là-dedans que pour être instruit un des premiers des manœuvres de nos ennemis, et je puis vous assurer que si une émeute n'a pas encore éclaté, ce n'est pas la faute de messieurs nos patrons; mais il y a dans la légion honnête dont je fais partie quelques faux frères qui m'aident tous les jours à déjouer quelqun infâme projet.

« Aussi je vous prie, citoyen Rédacteur, d'avertir les démocrates, nos frères, de ne pas faire d'attroupements dans vos bureaux; c'est un piège tendu par les ennemis de nos libertés. Il est convenu, dans le tripot réactionnaire, que l'on ferait naître une émeute dans votre rue, et que l'autorité supérieure, sous ce prétexte, ferait fermer vos bureaux et supprimer votre journal.

« Permettez-moi de ne pas signer cette lettre. Vous comprenez parfaitement le motif de ma prudence. UN MOUCHARD. »

Le maire vient de faire placarder sur les murs de notre ville la loi du 9 juin 1848 sur les attroupements, en la fai-

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN, DU 29 AVRIL.

LES QUATRE SERGENS DE LA ROCHELLE.

DEUXIÈME PARTIE.

VII.

Le baron dans son château.

(Suite.)

L'espion tomba étendu sur les pierres; des flots de sang sortaient de sa blessure. Il regarda son agresseur, et, en le reconnaissant, il dit dans un dernier cri de colère:

— Encore toi!

— Oui, dit Lambert, moi qui t'ai reconnu pour menteur, pour traître, pour agent de police, enfin, lorsque tu as dit revenir du Champ-d'Asile, parce que j'y étais et que tu n'y étais pas.

— Un proscrit... revenu en France... murmura l'espion qui en mourant flairait encore une victime à livrer.

— Ainsi nous étions tous les deux cachés dans le pays natal: moi, pour y vivre de l'air de France; toi, pour y exercer plus librement ton infâme métier.

— Misérable... je suis noble.

— Noble à seize quartiers... Tu nous l'as dit, Rutel.

— Rutel, baron de Forban.

— Et puis, tout à l'heure tu parlais seul, et j'étais derrière ce mur, percé de meurtrières... C'était hideux de voir tes habits déchirés, ta pâleur livide et ces projets dorés de ton ambition... C'était la mort qui rêvait de fortune, d'avenir...

Voir le *Républicain* du 9 mars au 28 avril.

Rutel n'exhalait plus que des râles d'agonie.

— Mais cette fortune achetée par le crime, tu ne la posséderas pas, dit encore Lambert en se penchant vers le mourant. Il n'y aura bientôt plus que ton cadavre sur les ruines de ton château, effacé de la terre... Va, il n'y a rien de vrai dans l'infamie, que la mort.

Lambert se releva et s'éloigna à pas pressés.

Le baron de Forban rendait l'âme sur les débris de sa demeure seigneuriale, anéantie par le temps.

Mais le vent passait dans la solitude, et la cloche s'ébranlait lentement; cette voix du passé était restée dans les ruines pour sonner encore le glas de mort du dernier baron de Forban.

La vibration s'étendait au loin dans le silence de la campagne. Mme de Forban, qui venait de ce côté pour chercher les traces de son frère, fut saisie d'un pénible frisson en entendant ce tintement funèbre, qui s'exhalait de lui-même de la cloche abandonnée.

Un moment après, la douce et pieuse femme, en parcourant les longs défilés des décombres, ne trouva qu'un corps glacé au milieu des ronces.

VIII.

Anathème.

Lambert revenait de son excursion dans les ruines du château de Forban avec la pensée consolante que du moins la société secrète était maintenant délivrée de son plus dangereux ennemi. Il avait été mis sur les traces de Rutel par un heureux hasard.

Lorsque l'espion, délivré de sa prison par l'aide d'un domestique qui se trouvait seul pour le moment affecté à sa garde, s'était hâté de gagner la campagne, un très jeune enfant qui jouait sur le rivage s'était mis à suivre par curiosité cet homme à la longue barbe, aux yeux effarés, à la marche rapide. Paraissant ramasser des coquillages, ou poursuivre les lézards dans les rochers, l'enfant avait toujours tourné autour de ce personnage sans attirer son attention, et avait fait ainsi avec lui une longue

marche sur le bord de la mer.

Ainsi, lorsque Lambert, instruit aussitôt par les carbonari de la fuite de Rutel, courait éperdu du côté de la campagne d'où il avait vu venir deux fois l'agent de police, et où il supposait que devait être son habitation, le petit garçon rencontré sur ses pas, et interrogé par lui, lui avait répondu que l'homme qu'il cherchait venait d'entrer dans les ruines. Alors il avait été facile à Lambert de rejoindre l'espion et d'arrêter pour toujours ses funestes desseins.

Il revenait maintenant d'un pas plus calme à La Rochelle, faire part aux conjurés de l'heureux succès de ses recherches.

Mais en entrant dans la ville, il y trouva un aspect inaccoutumé.

Les habitants se répandaient en plus grand nombre dans les rues et se formaient en groupes, où régnaient des conversations animées; il y avait dans l'air une rumeur extraordinaire, une préoccupation vive et universelle.

Mais Lambert s'arrêta tout-à-coup frémissant et le front mouillé de sueur.

Dans les rassemblements, où on semblait parler d'affaires publiques, il venait d'entendre prononcer plusieurs fois le mot de *carbonari*, suivi de ceux de *complot*, *d'arrestation*.

Il ne savait d'où pouvait naître cet éclat soudain, précisément quand il venait d'atteindre l'ennemi déchainé par la police contre les carbonari, et avant que celui-ci eût eu le temps de dénoncer les nouveaux insurgés qui se levaient contre la monarchie.

Il ignorait que le plus grand danger n'était pas là.

S'étant remis à parcourir ces rues agitées, bien plus saisi et troublé lui-même, Lambert, rencontra Cédric la consternation peinte sur le visage.

— Eh bien oui! répondit le jeune homme avant que son frère carbonaro eût le temps de l'interroger, la conspiration est découverte, la persécution se lève sur nous.

— Et Bories? Raoux? s'écria Lambert.

— Ils sont plus menacés que nous tous. Partis les premiers,

avant procéder de la proclamation suivante :

Citoyens !

« De nombreux attroupements ont encombré la rue Centrale pendant toute la soirée d'hier ; ils ont nui au commerce de ses habitants ; ils ont troublé leur tranquillité. « De pareils désordres ne doivent plus se renouveler. Les attroupements sont sévèrement défendus. Gardien rigide de la liberté de tous et de la sécurité publique, nous ferons respecter la loi qui les protège.

« Fait à l'Hôtel-de-Ville, Lyon, le 27 avril 1849.

« Le maire de la ville de Lyon, REVELL. »

Nous sommes parfaitement de l'avis du citoyen maire, le commerce de la rue Centrale a éprouvé un grave dommage, mais c'est grâce à sa police, qui a voulu donner au public le spectacle de ses évolutions. Sans cela, la foule se fût écoulée tout naturellement. Il faut bien qu'elle gagne son argent, cette pauvre police, et qu'elle montre ce qu'elle sait faire.

Esprit de l'Armée des Alpes.

Nous recevons la lettre suivante :

« Citoyen rédacteur,

« Mes camarades du 68e de ligne me prient de vous adresser leurs adieux. Ce régiment, trop républicain, sans doute, pour le pouvoir actuel, a reçu, comme punition, l'ordre de partir pour Briançon. Que les démocrates de Lyon se rassurent ; la neige du pays où on confine leurs frères du 68e ne les blanchira jamais. *« Républicains rouges »* ils sont aujourd'hui, tels ils resteront toujours. Le rouge signifie le Peuple dans notre drapeau, et non le sang comme veulent le faire entendre les royalistes.

« Tout ce que je pourrais dire ne parviendrait pas à exprimer l'indignation de nos braves soldats de la première colonne du 68e, lorsqu'en partant ils se virent entourer du sieur Galerne et de ses agents, soutenus par plusieurs hommes de gendarmerie. On a voulu empêcher de cette manière les quelques amis qui pouvaient se trouver là de donner une dernière poignée de mains aux militaires patriotes. Mais le cœur y a suppléé, et ceux-ci ont quitté la ville pleins des sentiments démocratiques qui les animent.

« Ils m'ont promis de me faire parvenir une lettre aussitôt leur arrivée ; je vous la communiquerai.

« La deuxième colonne part samedi, à cinq heures du matin. Elle fait grâce à M. Galerne de sa présence.

« Salut et fraternité.

« MAXIMILIEN, le Montagnard, soldat de l'armée des Alpes. »

Qu'il en soit bien persuadé, le 68e de ligne laissera dans la population lyonnaise de profonds souvenirs. Toutes les sympathies des républicains lui sont acquises, et nous les lui exprimons ici avec toute l'effusion de notre cœur.

— Un soldat du 66e de ligne nous écrit au nom de ses camarades :

« Le capitaine vient de nous empêcher de lire votre journal à haute voix dans notre atelier. Nous lui avons fait observer que, de cette manière, ceux des nôtres qui ne savent pas lire ne pourront pas profiter de la lecture. Il a répondu : « Tant pis pour eux, ça leur donnera un point d'émulation pour apprendre. » Un caporal, chef d'atelier, est chargé de prendre note de ceux qui liront à l'avenir. Ce système, en maintenant l'ignorance des hommes privés d'instruction, est infiniment favorable au maintien du despotisme monarchique dans l'armée. Aussi expliquons-nous à voix basse à nos camarades ce que nous ne pouvons plus leur lire à haute voix.

Vive la République démocratique et sociale !

— Nous recevons en même temps la lettre suivante :

« Le 27 de ce mois, je me rendais à votre bureau pour prendre comme à l'ordinaire, un numéro du *« Républicain »*. Comme je sortais en gaillard de mauvaise mine, j'arrêta brusquement dans la rue, m'ordonnant de le suivre. Je me débarrassai de ses mains et me mis si bien en mesure de repousser les attaques de ce mouchard, qu'il s'éloigna aussitôt. Cela n'empêche pas que moi et mes camarades ne venions tous les jours chercher notre pâture intellectuelle, et que nous ne suivions avec une nouvelle sollicitude vos excellentes doctrines.

« Au lieu de nous vexer ainsi et de nous mettre sous la surveillance de la police comme des malfaiteurs, on ferait mieux de nous envoyer au secours de nos frères de l'Italie et du Piémont, pour seconder le courage des vaillants soldats de la Hongrie. Que ne pouvons-nous passer les Alpes, s'en serait d'abord fait des monarchies de l'Europe ! car l'armée française ne combattra que pour la République démocratique et sociale.

« Salut et fraternité.

« Un soldat du 19e léger. »

Nous avons publié hier un ordre du jour du colonel Jac-

quemiot, du 28 courant ; cet officier supérieur a l'obligeance de nous communiquer son ordre du jour du lendemain, 24. Il y a progrès. Nous remarquons que les expressions *« mauvais journaux, crasse lyonnaise, rebut de la société, levain de désordre et d'émeutes ; fange boueuse des prétendus réformateurs »*, n'existent plus dans cette nouvelle pièce. Mais la maxime sur l'obéissance passive que nous nous sommes attachés à combattre, y subsiste toujours ; nous maintenons donc les observations que nous avons faites à cet égard.

Voici la communication du citoyen colonel du 6e de ligne :

« Ecully, le 27 avril 1849.

« Citoyen rédacteur,

« J'ai l'honneur de vous envoyer ci-dessous l'ordre du jour que j'ai donné au 6e de ligne, le 24 avril 1847, portant n° 37, copié sur tous les livres du régiment, dépôt compris ; veuillez, je vous prie, le faire insérer dans votre plus prochain numéro. »

ORDRE DU RÉGIMENT.

Le colonel porte à la connaissance du régiment, qu'il a été informé que quelques soldats et musiciens du corps, avaient été vus dans des lieux qu'ils ne doivent pas fréquenter ; il espère que cela n'arrivera plus, et que ceux qui y sont allés, se rappelleront que le devoir du soldat français est de maintenir l'ordre établi, par tous les moyens mis en son pouvoir, par le sacrifice même de sa vie ; mais que jamais il ne doit descendre dans l'arène des discussions politiques, et se mêler de ce qu'il n'est point appelé à juger.

On s'occupera dans les compagnies à faire exactement tous les devoirs en harmonie avec nos obligations ; elles sont assez nombreuses et méritent du zèle et de l'attention.

Cet ordre sera lu aux compagnies à trois appels de onze heures.

Signé : JACQUEMIOT,

Colonel du 6e de ligne.

Ecully, le 24 avril 1849.

Esprit de l'Armée de Paris.

L'armée, son suprême espoir, échappe chaque jour à la réaction. Un de nos amis, qui arrive de Vitry-le-Français, nous raconte un fait dont il a été témoin, et qui prouve à quel point le patriotisme s'empare de plus en plus du soldat :

« Le 4e escadron du premier régiment de hussards, détaché à Vitry, partait le 17 au matin pour une promenade militaire, lorsque les cavaliers, d'un commun accord, se mirent à entonner le *« Chant du Départ, Guerre aux Tyrans »* et le magnifique *« Chant des Girondins »*. Ce concert formidable chatouilla peu agréablement les oreilles du commandant légitimiste de la manœuvre la plus pure :

« Pour se venger de ce patriotisme intempestif, il ne trouva rien de mieux que d'infliger la salle de police à deux sous-officiers, mais les soldats n'en ont pas moins continué leurs chants, se fondant sur ce qu'aucun règlement n'interdit de chanter dans les promenades militaires.

« Quelques-uns ont même ajouté, pour narguer le commandant, qu'ils avaient autrefois entendu, en pareille occurrence, des camarades blancs chanter : *« Vive Henri IV »*, sans que le chef y trouvât à redire ; mais que pour eux il ne sortirait jamais de leurs bouches des fadaises de ce genre.

Le royalisme sent décidément le sépulchre !

Aux paysans.

(Suite.)

« Depuis que la République est au monde, vous n'êtes pas précisément comme le poisson dans l'eau, j'en conviens ; mais, après tout, vous conviendrez de votre côté que c'est moins la faute de la République que des gens qui la tiennent pour le quart d'heure. Elle existe, mais elle ne fonctionne pas ; elle vit, mais elle ne marche pas ; c'est une charrette neuve sous la remise. Les hommes qui sont aux affaires croient avoir intérêt à ne pas s'en servir. Demander aux

royalistes de race ou d'occasion, qui occupent les ministères, les préfectures, les coins et recoins de nos administrations, ce qu'ils pensent de cette forme de gouvernement, serait la chose du monde la plus bouffonne. Autant vaudrait demander à un conducteur de diligences son opinion sur les chemins de fer. Nul ne bénit d'ordinaire l'invention qui lui coupe les vivres. C'est pourquoi nous ne devons pas nous étonner de ce qui se passe, en songeant que les pères nourriciers de notre jeune République sont les mêmes hommes qui, sous la royauté défunte, faisaient la pluie et le beau temps, les mêmes qui vivaient des impôts et n'en payaient pas. Ils voudraient ramener au monde cette royauté qui les fit gros et gras ; c'est pour cela qu'ils rudent, qu'ils intriguent, qu'ils manœuvrent souterrainement, qu'ils creusent leurs terriers dans nos domaines.

« Je comprends très-bien que les barons de l'industrie, de la banque et de l'usure, que des hommes habitués à vivre d'une manière suspecte sous le couvert de vieilles lois faites par eux et pour eux seuls, ne s'accrochent pas volontiers à une République et vouent ce régime à l'exécration de la postérité ; mais ce que je ne comprends pas aussi bien, c'est que des hommes de bon sens, d'anciens serfs affranchis d'hier, des cultivateurs, des artisans, des ouvriers des villes, aient la bonhomie de chanter la même gamme que ces gens-là. N'est-ce pas le grain bénissant la meule qui va l'écraser ?

« Les révolutions vous dérangent un peu dans vos habitudes, je le sais ; elles amènent la baisse sur vos marchés ; l'argent se cache, le prix des denrées tombe, et cela dure quelquefois plus d'une année. C'est fâcheux sans doute, mais enfin de compte, pluie d'argent n'est pas mortelle. Quand on jette à terre un vieux mur, les passants et les voisins sont exposés à avaler de la poussière ; quand on abat de vieilles institutions, on se trouve exposé aussi à toutes sortes d'inconvénients ; mais, dans l'un et l'autre cas, il faut se résigner de bonne grâce et savoir attendre. En temps de révolution, on ne rentre pas dans ses déboursés du jour au lendemain. Pour ensemençer vos terres, n'achetez-vous pas quelquefois du grain à raison de 6 fr., de 7 fr. le double décalitre ?

« Nos pères, ceux qui ont fait 89 et 92, ont bien autrement souffert que vous. Ils ont eu froid, ils ont eu faim, ils ont eu sur les bras les deux cent mille royalistes de la Vendée et les armées étrangères. Ils ont été injuriés, traînés dans la boue, calomniés à outrance et maudits. Et cela, ne l'oubliez pas, parce qu'ils ont arraché le Peuple à la domination du château, de l'église et de l'abbaye ; parce qu'ils nous ont délivrés pour toujours de la dime, des redevances et des corvées ; parce qu'ils nous ont taillé des petites propriétés dans les grands domaines des émigrés ; parce qu'ils ont rendu le sol à ceux qui le cultivaient depuis des siècles pour le compte de leurs seigneurs et maîtres. Ils ont eu la besogne et la peine ; ils n'ont point profité de la récolte. C'est nous qui l'avons moissonnée et mise en grange. Ils ont planté l'arbre, c'est nous qui avons cueilli les fruits. Allez, dans tous les temps, ceux qui fraient le chemin aux autres ont des dangers à courir et des misères à porter.

« Aujourd'hui, comme en 89 et 92, c'est aux républicains seuls que la calomnie s'attaque. On affirme aux populations que ce sont des pillards, des gens de sac et de corde ; qu'il faut se en défaire à tout prix pour ramener la confiance et le travail. Le noble le dit à ses fermiers, le curé le dit à ses paroissiens, et le capitaliste le dit à ses emprunteurs. Mais ce que le capitaliste, le curé et le noble ne disent pas, c'est la vérité. Ce qui nous rend criminels aux yeux de ces hommes honnêtes et modérés, c'est que nous voulons imposer le revenu, reporter les petites cotes sur les grosses, imposer l'argent qui ne paie rien au fisc et dégrever la propriété foncière qui paie trop, abolir immédiatement l'impôt sur les vins, rappeler le milliard des émigrés en remboursement des quarante-cinq centimes ; c'est que nous voulons l'enseignement obligatoire et gratuit, et mille autres réformes avantageuses

ils doivent être déjà aux portes de Saumur, et un ordre d'arrêter est lancé contre eux ! S'ils sont arrêtés près des murs de la prison d'un illustre accusé, et sous un déguisement, leur culpabilité est jugée d'avance, leur arrêt prononcé.

— Mais le malheur est donc tombé sur nous comme la foudre !... D'où vient ce coup ?... Qui nous a livrés ?

— C'est là ce qu'il y a de plus affreux, dit Cédric ; car mon père lui-même, j'ai lieu de le croire, a conduit la jeune fille qui allait nous dénoncer.

— Une jeune fille !... ton père !...

— Oh ! pour lui, ne te hâte pas de l'accuser... Il a été entraîné... et puis il ne pouvait savoir tout le mal qu'il faisait !

— Que dis-tu ?

— Ecoute, voici ce que je sais.

« Hier dans la soirée, je sortais de la maison lorsque je vis mon père arrêté avec une jeune fille au milieu de la rue, où il ne passait personne en ce moment... Je ne sais pourquoi je me retirai dans le portail et restai dans l'ombre pour les écouter. La jeune fille, les traits pâles, altérés, semblait en proie aux plus vives encoisures... Elle venait de tendre un papier, à mon père et lui, en y jetant les yeux, répétait :

— C'est trop fort !... trop fort !... Non contents de soulever, de bouleverser le pays, ils vont assassiner les gens jusque chez eux... Ah ! par exemple, nous verrons !

« La jeune fille, dont la voix était tout tremblante pour que je pusse l'entendre, semblait le supplier ardemment, et lui adressait sans doute des questions, car il répondit avec le plus grand empressement :

— Oui, sans doute, à la police... chez le maire... chez le préfet... chez tout le monde.

« Puis il s'éloigna avec l'inconnue.

« Je frémissais, je comprenais bien qu'il s'agissait de nous, de nos dessins... Mais que pouvais-je faire ?... ne sachant rien, à quoi pouvais-je m'opposer ?

« Depuis un moment Lambert était en proie à une impression plus violente encore ; les veines de son large front se gonflaient,

ses yeux dardaient le feu le plus sombre.

— Et cette jeune fille ? murmura-t-il.

— J'ai entendu mon père la nommer *« Gilberte »*.

« Oh ! pourquoi me dis-tu son nom ? s'écria Lambert avec égarement. Je le pressentais... mais c'est affreux de l'entendre !

— Puis, oubliant Cédric, il se pressait le front, et semblait chercher une clarté, un souvenir dans son esprit troublé par le désespoir.

— Oui, disait-il, dans cette cabane... la nuit de l'orage... elle est restée seule... et ces papiers... Oh ! mon Dieu !

« A ces mots, il tira son portefeuille et visita rapidement les papiers qui s'y trouvaient, et qu'il avait remis précédemment à cette place sans s'assurer de leur intégralité. Il en manquait un, un seul ! Mais c'était la condamnation d'Arthur d'Oberon... Tout fut expliqué pour Lambert.

« Sa colère, sa honte du crime de sa sœur s'exhalèrent dans un cri de sourde rage... Mais ce ne fut qu'un moment... Le colonel Daubray s'était fait une sorte de point d'honneur de traiter le malheur comme un ennemi auquel on ne veut pas rendre les armes, sous quelque aspect formidable qu'il se présentât. Il releva la tête, et dit à Cédric, qui le regardait d'un air stupéfait :

— Ne m'interroge pas !... Il y a une cruelle fatalité à ce que ton père et... cette jeune fille soient nos dénonciateurs !... Mais enfin ce papier, qu'ils ont sans doute remis à l'autorité, ne révélait le nom d'aucun carbonaro et ne donnait nul indice de la conspiration.

— Et c'est là ce qui justifie mon père. Il devait croire, en livrant ce papier, signaler seulement aux chefs de la sûreté publique l'existence d'une société de carbonari à La Rochelle, et mettre la justice en garde contre les attentats auxquels ces hommes, qu'il croyait en ce moment armés pour un meurtre, pourraient se livrer.

— Enfin... achève.

— Mais les choses ont été plus loin... Des soupçons qui exis-

taient peut-être déjà sur les militaires de notre place forte, ont suscité des recherches immédiates sur ce point... Ce matin même, une descente à la caserne nous a tous perdus...

— On a arrêté des membres de la société secrète ?...

— Et quelques-uns d'entré eux, faibles ou traités ont tout révélé !

— La conjuration même ?

« Et les noms d'un grand nombre des conjurés. Toute l'autorité du lieu est sur pied et a juré d'avoir raison des factieux, de les saisir jusqu'au dernier... Le bruit de cet événement vient de se répandre dans la ville, où tous les habitants s'agitent de curiosité et de crainte à la présence signalée d'une bande de carbonari.

— C'est affreux ! dit Lambert ; mais ne restons pas là à nous plaindre, à écouter les gémissements de nos coeurs. A toute minute on peut venir nous arrêter... mais il n'y faut pas penser, parce que nos amis sont plus exposés que nous... Heureusement ils sont hors d'atteinte pour le premier moment, et nous les rejoindrons peut-être avant la justice... Pommier est encore à la fête de son mariage et Goubin avec lui... Cours les rejoindre...

— Chez les parents de Marthe... des pêcheurs, à une lieue d'ici, sur le rivage ?

— Oui, et qu'il partent, qu'ils fuient !... Moi, je vole du côté de Saumur, où sont Bories et Raouly. Nous avons sur toute la route des frères qui pourront m'indiquer leur passage... Si cela n'était pas au-dessus des forces humaines, ils seraient avertis à temps et sauvés.

— Je te remercie, Lambert, dit Cédric en lui serrant la main. Tu me fais courageux et dévoué dans un moment suprême. C'est la plus grande grâce que je puisse recevoir.

« Lambert apprit en deux mots au jeune carbonaro que du moins l'espion Ruel avait expiré avant de voir triompher ses odieuses trahisons.

(La suite au prochain numéro.)

CLÉMENT ROBERT.

au Peuple des campagnes et des villes; c'est que nous ne voulons ni pour or ni pour argent d'un régime tombé il y a plus d'un demi-siècle. La domination de la noblesse, des curés et des chevaliers de l'usure a fait son temps. Passez, passez, besogneux d'une autre époque, nous n'avons rien à vous donner.

Cultivateurs, comprenez-vous maintenant?

Lorsque, dans nos villages, on veut protéger ses fruits mûrs, son froment en épis et son carré de chanvre contre l'appétit des moineaux, que fait-on? On façonne tant bien que mal un mannequin avec de la paille, et on le coiffe d'un chapeau d'homme suspect. Voilà l'ennemi.

De même, lorsqu'ils tiennent à protéger leurs privilèges contre le cultivateur qui veut vivre en travaillant, qui veut la réduction des impôts, l'instruction gratuite et bonne, les hommes qui rêvent son butin par voie d'expropriation, et qui, exploitant son ignorance, lui crient: « Cours au plus pressé, nous parlerons de cela plus tard; l'ennemi est à ta porte; c'est un socialiste, un misérable capable de tout, qui va prendre ton bien, ta vache, ton cheval gris, et ne te laissera que les yeux pour pleurer. » C'est toujours la suite de ces fameux brigands de notre première Révolution qui arrivaient de tous côtés et que l'on ne rencontrait nulle part.

Le jour où nos cultivateurs, au lieu de trembler, prendront le sage parti de s'approcher de l'épouvantail qu'on leur désigne du doigt, quand ils se seront assurés de leurs propres yeux que les républicains, les socialistes sont comme eux faits de chair et d'os, et comme eux, ennemis de la rapine et du sang, ils retrouveront la quiétude du moineau qui a découvert la paille bouchonnée sous le chapeau de l'homme suspect.

Joigneaux, agriculteur, représentant du Peuple.
(La suite à demain.)

Correspondance du Republicain.

TRAVAUX DU COMITÉ CENTRAL DE LA SEINE. (Suite.)

Dans un précédent article nous avons montré comment le comité électoral démocrate-socialiste de la Seine s'était formé et avait procédé à ses premières opérations. Nous voulons aujourd'hui montrer par quelques détails, qu'aucun journal de Paris n'a donné, avec quelle conscience et quelle scrupuleuse loyauté, les délégués du Peuple ont accompli le mandat qu'il avaient reçu.

Trois jours, on le sait, avaient été donnés pour l'inscription des candidats. Pendant ce temps, tout citoyen a pu faire inscrire son nom, tout électeur a pu désigner un citoyen qui lui paraissait digne de représenter le Peuple, sans d'autres formalités que la garantie que le candidat proposé se soumettait aux conditions posées préalablement par le comité.

Le nombre d'inscription a été moins considérable qu'on n'aurait pu le craindre, car tous les candidats peu sérieux avaient compris que deux cents hommes d'intelligence réunissant toutes les conditions voulues pour examiner les personnes et les actes, il n'y avait aucune chance d'être définitivement admis, si l'on n'avait des titres réels à la faveur publique. Néanmoins des candidats inscrits s'élevaient à plus de cent.

Indépendamment de cette inscription, faite en séance permanente chaque délégué avait dû apporter au conclave une liste signée de sa main portant vingt-huit noms.

Entre-temps on avait longuement discuté sur la manière de procéder à la confection de la liste, et le moment venu, voici ce qui s'est passé.

Dans une précédente séance, le bureau avait soumis au comité la question de savoir si un homme qui brigait les suffrages dans un département aussi important que celui de la Seine, ne devait pas avoir un nom assez connu ou compter des services rendus assez réels pour que le quart au moins des délégués, tous familiers avec la politique, puissent prendre sa candidature en considération sans qu'il fût besoin de la recommander en aucune sorte. Le comité s'était prononcé pour l'affirmative. En conséquence il fut décidé par le bureau que l'assemblée comptant en ce moment 184 membres, tout candidat qui, au simple appel de son nom, ne réunirait que 46 suffrages serait irrévocablement écarté. Ce système a bien eu quelques inconvénients. Ainsi par exemple, deux délégués avaient porté sur leurs listes un journaliste de province dont l'organe rend tous les jours de grands services à la cause démocratique; mais comme il ne leur fut donné, ni à l'un ni à l'autre de faire ressortir l'importance qu'il y aurait à établir une solidarité encore plus forte entre Paris et les départements, la candidature n'eût pas de suite, tandis que quelques paroles l'auraient probablement fait réussir. Néanmoins la somme des avantages l'emporte de beaucoup sur les inconvénients, et grâce à ce système, l'assemblée eut l'inappréciable bonheur, dans un moment où le temps importe si fort, de voir disparaître en quelques minutes une foule de candidatures, les unes ne se recommandant que par leur impertinence, les autres pouvant semer la division et empêcher le succès de la liste. En définitive, soixante-un candidats, plus Georges Sand, qu'on avait aussi proposé, furent pris en considération.

Mais ce premier hommage rendu à des noms recommandables, il se pouvait ou qu'on eût des reproches à faire aux candidats, ou qu'au contraire il parût à quelques membres que tous les délégués ne connussent pas suffisamment le mérite d'un homme porté sur la première liste. En conséquence, l'Assemblée, dans sa sagesse, avait également décidé qu'avant la formation définitive de la liste la discussion serait ouverte sur tous les candidats pris en considération. Bien entendu que la discussion était facultative et non obligatoire, et ce fut encore là pour les délégués du Peuple

une occasion nouvelle de rendre un solennel hommage à quelques hommes tout-à-fait hors ligne sur lesquels le vote fut demandé aussitôt que leur nom avait retenti. C'est en vain, par exemple, que pour accomplir religieusement son devoir, le président a demandé si l'on voulait parler contre ou pour, lorsque sont sortis de l'urne, car c'était le sort qui décidait de l'ordre, les noms de Pierre Leroux, Félix Pyat, Proudhon, Ledru-Rollin, Th. Bac, Ribeyrolles, Lemennois, etc., etc.

Sur les 61 candidats pris en considérations, plus de 20 sont ainsi passés sans que personne songeât à les attaquer ou à les défendre. La discussion des 40 autres a duré pendant quinze heures, c'est-à-dire depuis quatre heures du soir jusqu'à sept heures du matin, sans qu'aucun bruit du dehors, ni aucune cause étrangère au sujet vint interrompre un seul instant. On aura une idée de la liberté laissée aux opinions, lorsqu'on saura que les débats sur un seul candidat ont duré deux heures et demie. Il a été attaqué avec acharnement, défendu avec habileté et courage, et de cette épreuve redoutable, il est sorti avec honneur; car, au détriment de candidats bien moins discutés que lui, il s'est trouvé, tout compte fait, porté sur la liste définitive.

Deux candidats seulement ont été appelés au sein du comité pour répondre personnellement aux interpellations dont ils devaient être l'objet. Ils sont venus dans la nuit, le premier à deux heures, le second à trois heures du matin. Ils ont l'un et l'autre été écoutés avec recueillement, sans qu'un mot vint les interrompre, et nous n'avons jamais éprouvé de saisissement pareil à celui que nous avons ressenti, lorsque, à un moment rapide mais délicat des explications, un léger murmure s'étant fait entendre, le président, d'une voix grave, a rappelé à l'assemblée que le candidat parlait devant des juges qui devaient à leur dignité de refouler toute sensation dans les replis les plus profonds de leur conscience.

De ces deux candidats entendus, l'un a déclaré renoncer à la candidature de la Seine, attendu la probabilité qu'il avait d'être nommé dans un autre département, et l'autre n'a pas réuni le nombre de voix nécessaires pour être porté sur la liste définitive, quoiqu'il eût dans le comité des amis ardents et de très vives sympathies. Ce n'est pas le seul regret que nous laisse la composition de la liste; mais on n'y pouvait mettre tous ceux qui le méritaient, et il fallait bien, après la part faite aux ouvriers et aux hommes jeunes, deux principes chaudement défendus, choisir parmi les excellents démocrates qui ne sont ni l'un ni l'autre.

Pour être porté sur la liste de présentation au Peuple, il fallait réunir la majorité absolue des suffrages. Vingt candidats seulement, sur les 61, ont obtenu au premier tour 92 voix et au-dessus. Il a fallu, par conséquent, procéder à un second tour de scrutin pour les six autres, et cette fois, on a adopté la majorité relative. Ce n'est qu'après ce nouveau dépouillement que la liste s'est trouvée faite et a été envoyée aux journaux.

Cette liste, on n'a pu encore la proclamer dans les comités car il y a lutte entre les bureaux qui ne veulent pas admettre que l'autorité de la cour de cassation soit supérieure à la loi, et les commissaires de police qui, en vertu du nouvel arrêt, veulent absolument s'immiscer dans les réunions électorales.

Comment cela finira-t-il?... Dieu le sait.

Bulletin Electoral.

Dordogne. — Les candidats adoptés par les démocrates de ce département sont les citoyens :

Auguste Mie, représentant. — Chavoix, représentant. — Delbetz, représentant. — Ducluseau, représentant. — Marc Dufraisse, membre du conseil-général. — Dulac, agriculteur. — Jollivet, membre du conseil-général. — Lamarque fils, agriculteur. — Marc Montagut, agriculteur. — Saint-Marc Rigaudie, membre du conseil-général.

Correspondance particulière du REPUBLICAIN.

Paris, le 26 avril.

Hier soir, de nombreux rassemblements étaient formés entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin, et dans l'étendue du faubourg Saint-Denis; on s'y entretenait de l'exposition par l'effigie qui avait eu lieu des prévenus contumaces de Bourges, et le Peuple témoignait hautement son indignation du système de provocation qu'a adopté le gouvernement depuis quelque temps. Deux escouades de sergents de ville, en traversant la chaussée, ont été accueillis par la foule du cri de: Vive la République! vive Caussidière! vive Raspail! vive Louis Blanc! Ces sbires de Rébillot ont été se casser le nez contre la porte de la salle de la Fraternité, rue Martel, où ils supposaient qu'il y avait réunion, mais en vertu d'une décision prise par le comité électoral des démocrates socialistes, la réunion était remise. Ils ont dû rétrograder et sans doute conserver dans leurs poches leurs pierres et sous leurs vêtements leurs cannes.

Le citoyen Madier-Montjeu jeune, qui présidait le club de la salle Montesquieu, et qui a refusé mardi dernier l'entrée de la salle au commissaire de police, a été mis en état d'arrestation. Il a été interrogé hier par le juge d'instruction.

Assemblée nationale.

Correspondance particulière du REPUBLICAIN.

Suite et fin de la séance du 25 avril.

Le cit. de Ludre parle en faveur de la commission et dit que les compagnies gagnent plus de 50 millions par an.

LE PRÉSIDENT. La parole est au citoyen Ledru-Rollin.

LE CIT. LEDRU-ROLLIN. Citoyens, j'ai appris que, pendant mon absence, une demande en autorisation de poursuites contre moi avait été adressée à l'Assemblée. Je prie de vouloir bien mettre cette discussion à l'ordre du jour de demain.

Bruit. Divers membres prennent la parole et parlent en même temps. On demande la lecture de la lettre, d'autres disent que c'est contraire au règlement; on demande la question préalable qui est mise aux voix et adoptée.

La séance est levée à six heures.

Séance du 26 avril. — Présidence du cit. MARRAST.

L'Assemblée se réunit d'abord en comité secret pour discuter son budget. La séance publique ne commence qu'à deux heures.

Le cit. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, dépose un projet de décret relatif à la célébration de l'anniversaire du 4 mai. (proclamation de la République par l'Assemblée nationale.) — Renvoyé aux bureaux.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de la marine.

Le cit. de Tracy, ministre de la marine, déclare que, si contre ses prévisions, les nouvelles réductions proposées par la commission étaient adoptées, il ne pourrait les effectuer sans compromettre des services de haute importance.

Le cit. Mortimer-Ternaux, sur le chapitre premier: Administration centrale (personnel), propose une réduction de 8,600 fr. sur le traitement des garçons de bureaux. C'est le montant d'une augmentation de traitement accordé à ces employés par le gouvernement provisoire.

Le cit. Schœlcher défend cette allocation, qui est mise aux voix.

Deux épreuves sont déclarées douteuses. On procède au scrutin de division sur cet amendement.

Nombre des votants	359
Majorité absolue	268
pour	229
Contre	510

L'amendement n'est pas adopté.

Les chapitres 1 et 2 sont adoptés.

Le cit. Charles Dupin demande que l'on discute d'abord le chapitre 5 (solde et habillement des équipages et des troupes).

Le cit. Perrinon, rapporteur, n'y voit pas d'inconvénient.

Le cit. Dufaure n'y en voit pas d'avantage.

Que l'on soit en paix ou en guerre, l'état-major doit rester le même, par la raison que des officiers de marine ne s'improvisent pas.

La proposition du cit. Dupin est rejetée à l'unanimité des voix moins celle de l'honorable cumular.

Le chapitre 5 a trait aux officiers militaires et civils.

La commission propose une réduction de 4,600 fr. sur le traitement des membres du conseil d'amirauté, ce qui réduit le crédit pour ce comité de 25,800 à 19,000.

Le cit. Tracy, ministre de la marine, combat cette réduction, qui est défendue par le cit. Perrinon et adoptée.

La commission, sur le crédit de 425,100 fr. demandé par les préfectures maritimes, propose une réduction de 7,000 fr.

Le cit. Tracy combat cette réduction, qui est défendue par le cit. Perrinon, rapporteur. Les cit. Charles Dupin et Kerdel la combattent à leur tour.

La réduction est adoptée.

Sur le chapitre relatif aux officiers de marine, le projet du budget demande 1,854,580 fr.; le gouvernement consent à une réduction de 156,010 fr., ce qui porte à 1,698,570 fr. la réduction totale.

Le cit. Dufaure combat cette réduction, qui serait la conséquence d'un article réglementaire proposé par la commission du budget de la marine. Cet article est ainsi conçu:

« Le cadre de officiers de marine sera fixé ainsi qu'il suit :

« 4 amiraux, 9 vice-amiraux, 49 contre-amiraux, 80 capitaines de vaisseau, 171 capitaines de frégate, 500 lieutenants de vaisseau, 550 enseignes, 500 élèves.

« La réduction sera opérée au fur et à mesure des vacances. Néanmoins, une place sur deux vacances dans chaque grade sera réservée à l'avancement et donnée conformément aux règles établies.

Le rapporteur soutient le projet de la commission qui, dit-il s'est appuyée sur des documents que personne ne contestera; les réductions qu'elle propose sont nécessaires, elles ne portent aucune atteinte à notre force navale, et n'ont pour but que de retirer des mains de l'administration, des sommes dont elle disposait arbitrairement. Il y a des officiers de marine sédentaires qui n'ont jamais pris la mer. (Oh! oh!)

La séance continue.

Souscription recueillie dans les bureaux du REPUBLICAIN pour la distribution gratuite du journal dans l'armée et dans les campagnes.

Souscription faite spontanément par 40 infirmiers militaires de l'hôpital de Lyon, républicains rouges et montagnards, 5 fr. — Un républicain de St-Didier, 50 c. — Vasson, du 4^e bataillon des chasseurs à pied, rouge pur sang, 50 c. — Chalony, 50 c. — Deux républicains rouges, amis de Raspail, 50 c. — H. V. républicain ennemi des réactionnaires, 4 fr. — Un républicain rouge, 1 fr. — L. François, 50 c. — Becker François, 10 c. — Grillet, ennemi des rois, 25 c. — Hoffmann, 25 c. — Citoyenne Hoffmann, 25 c. — Latreille, républicain socialiste, 15 c.

L'association fraternelle des producteurs, cours Morand, 70, 2 fr. 25 c. — Un démocrate d'Oullins, 50 c. — Vincent, très rouge, 20 c. — Mounier, 50 c. — François Ferrand, conseiller municipal, lieutenant de la garde nationale de Fitilleux, 1 fr. — Ferrand Joseph, musicien, 1 fr. — Anonyme, 50 c. — Un ennemi de Pie IX, 50 c. — Berthaud, ami de la liberté et de la justice, 50 c. — Philibert, 50 c. — Bon conseil, 25 c. — Citoyenne Billet, 25 c. — Un jeune démocrate, 25 c. — Belaccord, 25 c. — Bon conseil, 25 c. — Citoyenne Vialon, 1 fr. — Fournier, officier de l'armée contre le Sonderbund, 50 c. — E. A., 50 c. — Favre socialiste, 25 c. — Berthonet, socialiste, 25 c. — F., pourquoi pas vorace? 25 c. — Beraud Jules, 1 fr. — Neyret Frédéric, 45 c. — Grégoire, républicain rouge, 50 c. — Faure Auguste, 30 c. — A. et B., 50 c. — J. G. 10 c. — Jeoffroy, boulanger socialiste, 50 c. — Vingt-deux partisans de l'annistie, réunis à Perrache, 2 fr. — Pétrus Tondat, 2 fr. — Hibruit, chapelier, républicain rouge, 25 c. — Gantier, ouvrier cordonnier, Savoisien, 25 c. — Baptiste, 50 c. — Elie, partisan de Raspail, 10 c. — Anonyme, 25 c. — Pascal, 50 c. — Sept chapeliers foulards, républicains, 2 fr. — Anonyme, 25 c. — Trois démocrates 50 c. — Journard, 50 c. — Hyvert, 4 fr. — Benoit Daspen, 50 c. — Ravier, 50 c. — M. J., 50 c. — Mourey, 50 c. — Anonyme, 25 c. — Jullien, 25 c. — G. B., républicain rouge, 10 c. — Un rouge pur sang, 15 c. — Guichard, 20 c. — Miciel, 50 c. — Edouard Charles, 1 fr. — Cinq républicains démocrates, 6 fr. — Saunier, 1 fr. — Un démocrate socialiste, 2 fr. — Un socialiste, 1 fr. — Un républicain rouge, de Soucieux, 20 c. — P. Page, socialiste, 25 c.

Souscription recueillie par le citoyen MOREL.

Un ennemi de tous les cosaques, 50 c. — Un ami du progrès, 75 c. — Un républicain, 20 c. — Un vrai démocrate, 50 c. — Mercier, 25 c. — Brinet, 50 c. — Denizar, 20 c. — Michallet, 25 c. — Un franc républicain, 50 c. — Un non satisfait, 20 c. — Deux socialistes, 50 c. — Broutoux, 15 c. — Trois républicains, 65 c. — Trois napoléoniens repentants convertis, 75 c.

Souscription recueillie par le citoyen RUBY fr's.

Rajon, 25 c. — Gallot, 25 c. — Ruby, 25 c. — Raff, 25 c. — Bois-set, 20 c. — A. Combe, 20 c. — Un apprenti socialiste, 20 c. — Abraham, 20 c. — Un bonapartiste devenu républicain rouge, 50 c. — Perrin, 25 c. — Debeauge, 25 c. — Un bonapartiste devenu républicain, 15 c. — Levant, 25 c. — Une républicaine, 20 c. — Une citoyenne socialiste, 25 c. — Dayet, 10 c. — Peillon, ami de Raspail, 25 c. — Citoyenne Victoire, 20 c. — Alexis Bonnet, 20 c. — Un républicain, 25 c. — Citoyenne Levant, républicaine rouge, 25 c. — Citoyennes Levant, 25 c. — Girard, 50 c. — Planaise, 25 c. — Un démocrate, 1 fr. — Ayé Pouceau, 50 c. — Cazin Annette, 25 c. — Citoyenne Batier, 25 c. — Verchère, 25 c. — Un démocrate noir, 50 c.

Total.	65 75
Total des listes précédentes,	839 60
Total général.	925 35

Chronique locale.

Hier, l'entrée de nos bureaux a été complètement interdite, non-seulement aux militaires, mais aux bourgeois. Cet état de choses a duré une heure. Plusieurs personnes qui avaient affaire dans la maison n'ont pu y entrer. Un jeune homme qui sortait avec un panier, a été fouillé. Nous demandons au cit. maire en vertu de quel droit sa police se livre à de telles violences, et si c'est en empêchant les citoyens de vaquer à leurs affaires qu'on respecte la propriété?

— Demain nous rendrons compte d'un sermon que le cit. Bugeaud a prêché aux troupes au Grand-Camp. Nous voulons que nos renseignements soient complets, et on nous en a promis de très détaillés.

— La deuxième colonne du 68e a dû partir ce matin pour Briançon.

— Le 6e léger est également parti ce matin pour prendre ses cantonnements à Sathonay (Isère).

— Le 22e de ligne, qui devait quitter Lyon, a reçu contre-ordre.

— M. le ministre des travaux publics, en répondant au citoyen Jules Favre à propos de la question houillère, a prétendu que la grève avait cessé, et que la situation s'était améliorée.

La grève a cessé : mais c'est une singulière amélioration que celle qui consiste à ne plus travailler que trois jours par semaine alors qu'on en travaillait quatre. Encore une amélioration de ce genre, et les ouvriers mourront complètement de faim!

(La Sentinelle populaire, de Saint-Etienne.)

— Un banquet démocratique aura lieu, le dimanche, 6 mai, aux Avenières, canton de la Tour-du-Pin (Isère), sous la présidence du cit. Mesly, commandant de la garde nationale.

— Nous recevons la communication suivante :

Citoyen rédacteur,

La corporation des peintres-plâtriers et vitriers vous prie d'annoncer par la voie de votre journal que le bureau de leur société siège toujours rue Thomassin, 32, chez le cit. Bernillon.

Les patrons qui voudront l'honneur de leur confiance y trouveront toujours des ouvriers jaloux de la conserver.

Salut et fraternité

Le président CHANALET ; le vice-président COIGNET, le secrétaire VIGNÉ.

— Tous les membres de la corporation des travailleurs sur cuivre sont priés de se rendre à la réunion générale de dimanche 29 courant, à 10 heures précises du matin, chez Sanaoze, avenue Vendôme, aux Brotteaux, pour prendre connaissance du résultat des opérations du Comité électoral, par voie de leurs délégués. RAPIN, président.

— Le 26 avril, à onze heures du matin, une bourse, contenant 20 fr., a été trouvée rue St-Pierre, à Vaise. La personne qui l'aurait perdue peut s'adresser au commissaire de police de cette commune.

Nouvelles étrangères.

Italie.

ALEXANDRIE, 24 mars. — Les Autrichiens ont fait leur entrée dans Alexandrie, à 6 heures de l'après-midi.

Nous avons la clé de cet événement, dit l'Opinion dans un article de la Presse, journal ministériel de Vienne, qui reproduit un bulletin de Wertheimer. D'après ce journal, le bruit aurait couru que le maréchal Radezki avait l'intention de rompre l'armistice et de recommencer les hostilités contre le Piémont; s'autorisant du refus par le gouvernement piémontais de recevoir une garnison autrichienne dans Alexandrie; de payer la contribution de guerre et de rappeler de l'Adriatique la flotte Sarde, ainsi que de la substitution d'une autre personne au comte Revel, chargé de traiter de la paix.

GENÈS. — La division lombarde est répartie dans les quartiers Chiavari, Sestri et Spezia. Le gouvernement a réellement pris la résolution de la garder à sa solde jusqu'à la conclusion de la paix.

VENISE. — La ville semble renaitre; la joie est peinte sur tous les visages. La nouvelle que la France et l'Angleterre s'entendent pour obtenir de l'Autriche la reconnaissance de l'indépendance de Venise, a fait promptement oublier les fâcheuses nouvelles qui viennent du reste de l'Italie. Nous ignorons encore si l'Autriche adhèrera à la demande des deux grandes puissances, mais nous avons une pleine confiance dans l'appui qui nous est offert. (Il Mondo nuovo.)

ROME. — La cour cardinale que qui a établi son repaire à Gaète, fidèle à ses traditions prend à cœur de ne point démentir sa réputation si bien méritée. Décidée à ravoir par toute espèce de moyen ses richesses usurpées, sans avoir aucun égard à la piété chrétienne à l'honneur de la papauté, et au salut même de l'Eglise, cette bande sacrée s'associe à tout ce qu'il y a de vil, implorant le secours des bandits, des hommes notés d'infamie, et capables de toute espèce de cruauté. Mardon est l'intime confident des cardinaux rassemblés à Gaète. Zuchi et Badia rassemblent sous l'enseigne pontificale tout un ramassis de scélérats échappés des bagues et des prisons de Naples. Dans la province d'Ascoli, une bande de malfaiteurs réfugiés dans les montagnes, sous les ordres d'un prêtre qui se montre à leur tête un crucifix à la main, préludent par mille brigandages à la guerre civile, au nom de Dieu et du pape. On a quelque scrupule à envelopper Pie IX dans les accusations que l'indignation publique porte contre ses prélats, avec toute justice. (Il Contemporaneo.)

SAVOIE. — On annonce une amnistie. Mais quelles fautes ou quels crimes doit embaumer de clémence ou rejeter dans l'oubli le nouvel acte ministériel. Il nous est impossible de le deviner. La Savoie est restée calme et belle sous le coup de la réaction. Aucun trouble politique n'a éclaté. On s'étonne donc, à bon droit, et des mesures coercitives déployées depuis un mois, et des dispositions si inutilement magnanimes du nouveau décret. Voudrait-on, par hasard, nous faire croire que l'ordre public a été troublé? Ce serait en vain. On ne trompe pas ainsi l'œil d'une cité tout entière. Il n'y a pas d'illusions et d'erreurs de perspective pour un pays qui a eu la conscience de ses actes et le souci de sa dignité. (Patriote Savoisien.)

Allemagne.

BERLIN, 18 avril. — La deuxième chambre s'occupe dans ce moment-ci de la loi sur les clubs, sans que les débats présentent une grande animation. Un grand nombre d'articles sont déjà adoptés avec quelques amendements.

VIENNE, 17 avril. — Les ordres viennent d'être donnés pour établir un corps de réserve de 22 à 25 mille hommes près de Vienne et un second corps de 15 mille hommes près de Pettau en Styrie.

Un troisième corps, plus fort que les précédents s'organisera en Bohême entre Thabor et Budweis.

Le prince Windisgrätz est arrivé à Olmütz et a été reçu au débarcadère par la famille royale toute entière, qui a voulu ainsi, dit le journaliste allemand, lui dorner la pilule.

HONGRIE. — On écrit au Journal de Francfort de Vienne, sous la date du 15 mai.

« On dit que de la rive droite du Danube, du comitat de Vesprim et Szelad, un landsturm très-considérable marche sur Bude et est arrivé près de Stuhlweissenbourg, à 4 milles de Bude; d'autres disent même, probablement avec exagération, qu'il a déjà occupé cette ville. Ainsi vous voyez que l'armée impériale est menacée de toutes parts et doit faire les plus grands efforts pour ne pas être devancée et qu'on ne lui coupe la retraite. Des bruits circulent en ce moment à Pesth sur des insurrections dans la forêt de Bakony, qui menaçaient la ligne de retraite des Autrichiens. D'après des nouvelles de la Slovaquie, le corps de Benitzky a pris l'offensive et a chassé les troupes impériales. Le landsturm des Slovaques et les troupes régulières ont pris part à la défense et se sont battus depuis le grand matin jusqu'à deux heures après-midi, mais ils durent céder au grand nombre. — On écrit de Pesth qu'on a encore fusillé sept soldats dans le camp pour pillage. — Milosch Obrenowicz se trouverait sur son bien de Pocana, dans la Valachie, sur la frontière de la Bulgarie et menacerait le prince de Kasasogeflitz.

— Au moment où nous recevons les journaux allemands du 24, on nous assure qu'une lettre particulière de Vienne apporte la nouvelle que les Hongrois sont entrés dans cette ville le 20. Dans les feuilles allemandes nous trouvons des lettres de Vienne du 19. A cette date, le gouverneur de la ville, M. de Boehm, se voyait obligé, pour détruire des rumeurs inquiétantes qui agitaient la ville, de déclarer, en ce qui concerne le siège de Comorn, que non-seulement ce siège continuait mais qu'on avait même réussi à détruire par le canon le pont qui reliait la rive droite du Danube à cette forteresse. « De cette manière, ajoute la proclamation, l'attaque contre Comorn par cette tête de pont est rendue plus favorable. »

Le correspondant de la Gazette d'Ausbourg prétend qu'un combat qui a eu lieu devant Pesth, combat qui a duré jusqu'à 9 heures du soir, a eu pour résultat de replacer dans leur position antérieure les deux armées, qui n'ont pas bougé le 17. Ce combat provoqué par les Hongrois n'aurait eu d'ailleurs d'autre but que d'empêcher l'envoi d'un renfort d'impériaux au secours des assiégés de Comorn et de favoriser le départ d'un corps de 50,000 Magyars, commandés par Dembinski, marchant à la rencontre de 15,000 autrichiens, sous le commandement du général Vogel, venant de la Haute-Hongrie. Ces 50,000 Hongrois sont arrivés le 19 à Misnolez. Gergey, de son côté, se dirigerait de ce côté, d'Ipolschag par Rimas.

« Si cependant le général Wolgemuth réussit à atteindre ces deux corps de Hongrois, dit le correspondant autrichien, ceux-ci seront obligés de battre en retraite par la Theiss. Tout dépend donc de cette double opération. » Tous les correspondants aux gages de l'Autriche veulent faire naître l'espoir que les Autrichiens reprendront bientôt l'offensive.

L'armée impériale se composait, le 17, de 50,000 hommes, cantonnés devant Pesth, de 22,000 hommes, commandés par Wolgemuth, de 16,000 assiégés devant Comorn, Total, 88,000 hommes. Les Magyars commandés par Gergey, Dembinski, Diamantsch et Klapka ne seraient qu'à un nombre de 90,000 hommes. Si ces chiffres sont exacts, et c'est la Gazette d'Ausbourg qui les donne, on ne comprend pas comment les correspondants parlent sans cesse de la supériorité en nombre des Hongrois pour justifier l'intervention russe.

FAITS DIVERS.

Le cit. Rulhières qui, dans les combats, disent ses camarades, est loin d'être insensible à l'idée de la mort, à telle mesure de peur, assure-t-on, dans les moindres maladies, de passer de vie à trépas, qu'on le voit, au moindre danger, se jeter aux genoux des médecins et les conjurer de le sauver à tout prix.

Je ne puis, disait dernièrement dans un salon un familier du ministère, vous mieux peindre l'attitude du cit. Rulhières malade, que par la scène du drame de Lavigne, dans laquelle on voit Louis XI tremblant, baisser les pieds nus de l'ermite et le supplier en larmes de daigner allonger ses jours.

Mais en revanche, le cit. Rulhières est un homme bien terrible quand il s'agit de mitrailler des insurgés qui se battent pour la République!

Il y a compensation à tout.

— Les aristocrates de tous les régimes, écrit-on de divers départements, se chamaillent à qui mieux mieux dans les réunions préparatoires. Chacun se prétend plus digne que son voisin d'être désigné comme le sauveur.... du privilège.

— A peine le cit. Ledru-Rollin reviendra-t-il de la Sarthe, où un immense banquet vient de lui être offert, qu'il devra se rendre à Châteauroux, où une pareille fête lui est offerte par les nombreux républicains du département de l'Indre. Plusieurs villes du Midi avaient aussi invité le chef de la Montagne à leur faire visite, mais nous doutons bien qu'il puisse répondre à tant de marques d'empressement.

— On lit dans la Sentinelle Populaire :

« La musique des régiments turcs va jouer désormais notre fameuse Marseillaise. Voici pourquoi :

« Un général russe, qui se trouvait récemment à Bucharest, fait venir un professeur de musique, et lui intime l'ordre de s'abstenir d'enseigner à ses élèves l'air de la Marseillaise. Instruit de cette scène, le commandant des troupes turques à Bucharest, Omer-Pacha, mande immédiatement le professeur et le charge d'enseigner l'hymne révolutionnaire aux corps de musique de tous les régiments placés sous ses ordres. Il est probable que cet exemple sera suivi dans le reste de l'armée ottomane. »

— Hier soir, un groupe nombreux d'ouvriers qui revenaient de conduire un de leurs camarades en train, passaient dans le faubourg Saint-Germain en chantant le Chant du Départ, et s'interrompant de temps à autre pour crier : Vive la République démocratique et sociale! A bas les aristocrates! Un groupe de troupiers qui marchait sur l'autre trottoir reprenait avec eux le chœur : La République nous appelle! et s'associait aux vœux des ouvriers en criant : Vive la République démocratique! vive les classes ouvrières!

— Un sergent de ville, passant sur le même trottoir qu'un soldat qui lisait le Peuple, voulut lui arracher son journal. Le soldat répondit à cette tentative par un coup de poing et put continuer sa route.

VARIÉTÉS.

Le Berger de Kravan, par E. Sue.

II.

La nuit était venue, le vieux berger fit rentrer son troupeau dans l'étable, l'affouragea, renouvela l'eau des augettes, ferma soigneusement la porte, fit signe à l'un de ses deux chiens de se coucher sur le seuil et me dit :

— Voici ma besogne finie, monsieur; voulez-vous entrer un moment? je jeterai une brassée de brumailles dans le foyer, et nous causerons plus au long de ces fameux petits livres que vous m'avez prêtés : celui de M. Charles Dupin, intitulé : Bien-être et concorde; celui de M. Cousin, intitulé : Justice et charité; et enfin celui de ce vilain M. Thiers sur la propriété; ah ça, monsieur, dites-moi donc à propos de quoi ces messieurs savants hommes de Paris, il paraît, se sont-ils ingérés d'écrire ces petits livres?

— Après la malheureuse insurrection de juin, — dis-je au vieux berger, — le général Cavaignac eut une bonne idée, mais il l'exécuta mal; il l'avait reconnue lui-même dans ses proclamations : la majorité des insurgés était égarée par la misère, par la fermeture trop brusque des ateliers nationaux, et poussée par les provocations des ennemis de la République (malgré l'amnistie promise par le citoyen Louis Bonaparte, ces insurgés sont à cette heure au bagne péle-mêle avec les galériens); le général Cavaignac songea, dis-je, à éclairer le Peuple sur ses véritables intérêts, afin de n'avoir plus à le combattre par les armes. En cela l'idée était bonne, car enfin, sabrer, fusiller, mitrailler les gens, ça n'est pas non plus un bon moyen de les ramener au calme, à la patience et aux sentiments de fraternité; tandis qu'on est toujours sûr d'être écouté du Peuple en parlant à son bon cœur, à son bon sens, et lorsque, le plaignant des maux horribles qu'il souffre depuis des siècles, on le console, on le soutient par l'esérance, en lui montrant que, s'il traverse avec résignation les jours malheureux que nous font les ennemis de la République, il peut, grâce au suffrage universel, obtenir légalement, pacifiquement, l'éducation et le bien-être auquel il a droit pour lui et pour les siens, moyennant travail, conduite et probité; voilà dans quel sens auraient dû être écrits les petits livres que le général Cavaignac a demandés à ces messieurs de l'Académie. Malheureusement il s'est adressé à des hommes qui voient la République avec regret, défiance ou aversion; à des hommes dont la plupart, jouissant des avantages de la fortune ou d'une haute position, sont persuadés que tout va pour le mieux dans ce monde; ceux-ci affirmant que la population des villes et des campagnes vit généralement dans le bonheur et dans l'aisance, ceux-là avouant bien qu'il est des infortunés qui endurent des misères atroces; mais, selon ces dignes savants, il en doit être à jamais ainsi, vu que l'homme est né pour éternellement souffrir, comme l'affirment les prêtres, et que d'ailleurs ces souffrances horribles sont indispensables au bien-être de tous.

— Ceci ne me paraît point du tout clair, monsieur, — reprit le père Mathurin; — car enfin ce grand nombre de gens qui souffrent font partie de tout le monde, or, je ne vois guère comment leur misère peut leur profiter à eux-mêmes... Aussi, tenez, citoyen, m'est avis que les auteurs de ces petits livres ont péché par ignorance; j'aime mieux les croire ignares que méchants; je ne suis qu'un vieux bonhomme, mais enfin j'ai vu ce que j'ai vu, j'ai vécu longtemps dans la pauvreté des villes et des campagnes, aussi les mensonges et les aneries de ces savants hommes m'ont sauté tout de suite aux yeux...

En fait d'âneries, une des meilleures est celle du citoyen Thiers : ce gaillard-là vient nous parler d'agriculture, à nous autres laboureurs, et il écrit crânement que plus le blé est cher, plus le seigle est à bon marché... Ah! mon pauvre cher ami, que je lui dirais à ce citoyen Thiers, si, au lieu de manger toujours du beau pain de fine fleur de froment, vous étiez réduit à manger comme nous du pain de méteil ou de blé noir, vous sauriez que, quand le blé est cher, malheureusement pour nous, le seigle est cher, le blé noir est cher, les pommes de terre sont chères, les légumes secs sont chers, Allons, allons, citoyen Thiers, ne vous moquez point ainsi des gens, ces gaucheries là sont bonnes pour ceux des villes, mais chez nous... nenni.

La suite à demain.

E. SUE.

Le Gérant, BUREL.

Lyon. Impr. de Rodanet et comp., rue de l'Archevêché, 5.

LIBRAIRIE DE CHARAVAY FRÈRES.

Quai de l'Hôpital, 99, et Galerie du Grand-Théâtre, 4.

EN VENTE.

Appel aux honnêtes gens; par Louis Blanc 1 fr. »
La République à Lyon; par Treillard » 50
Berger de Kravan; première partie » 50
— deuxième partie » 30
Clef de toutes les tenues de livres; par Bertrand 4 »

MALADIES SECRÈTES

PHARMACIE DE PH. QUET,
Rue de la Préfecture, 5, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements anciens ou récents.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSIF ELASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.